



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie - janvier 2012 Un bon début d'année

En janvier 2012, les hôtels classés réunionnais ont enregistré 72 400 nuitées, soit une hausse de 4,8 % par rapport à janvier 2011. L'offre de chambre augmente de 2 % et le taux d'occupation diminue légèrement.

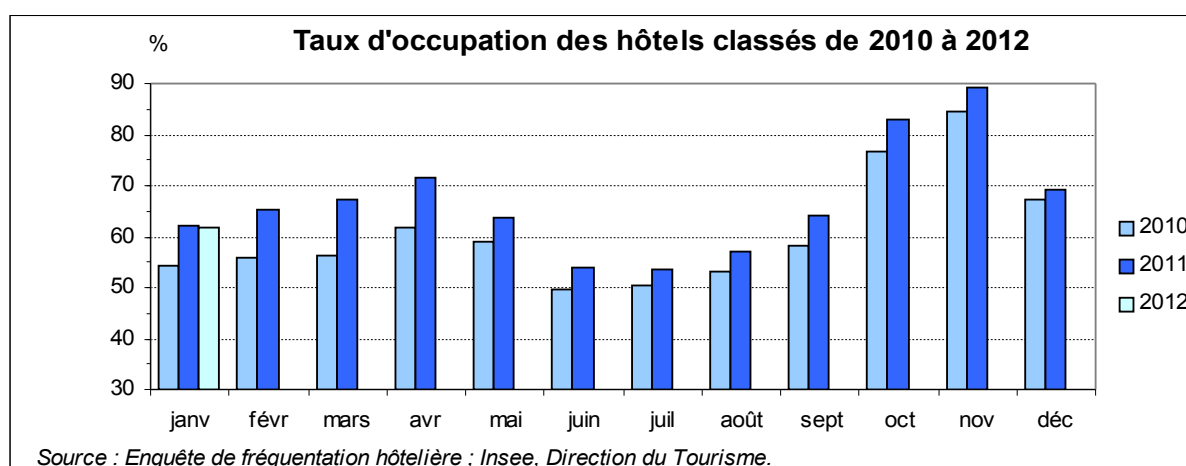
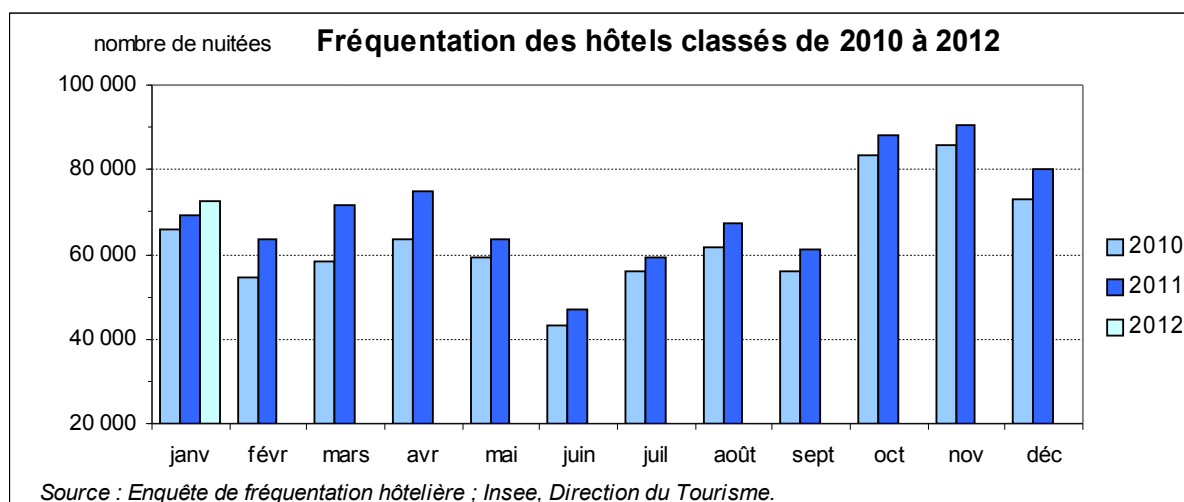
Entre novembre et janvier, l'offre de chambres dans les hôtels quatre et cinq étoiles augmente de 12,5 % par rapport à

la même période de l'an dernier. Elle s'accompagne d'une hausse importante de la fréquentation (+ 16,5 %). Le nombre de nuitées passées dans les hôtels trois étoiles augmente également de 6,8 %, alors que la capacité d'accueil est stable.

Toujours sur les 3 derniers mois, la région Nord-Est bénéficie de la plus forte hausse

de fréquentation (+ 16,2 %). Le nombre de nuitées passées dans l'Ouest augmente également (+ 6,8 %), alors qu'il recule légèrement dans le Sud (- 1,7 %).

Sur les trois derniers mois, le taux d'occupation atteint 73,2 %, en progression de 2 points par rapport à l'année précédente.



Sur l'ensemble de l'île

	janvier 2010	janvier 2011	janvier 2012	Évolution 2012/2011
Nombre de nuitées	65 800	69 100	72 400	4,8 %
Offre de chambres	64 300	64 600	65 800	1,9 %
Taux d'occupation	54,2%	62,0%	61,6%	-0,4 pts

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

Le nombre de nuitées sur les trois derniers mois (novembre à janvier)

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 (%)
0 à 2 étoiles	64 600	66 900	66 000	-1,3
3 étoiles	105 200	110 500	118 000	6,8
4 et 5 étoiles	41 100	50 800	59 200	16,5
Nord-Est	42 000	47 600	55 300	16,2
Ouest	114 500	122 700	131 000	6,8
Sud	54 400	57 900	56 900	-1,7
Ensemble	210 900	228 200	243 200	6,6

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

Taux d'occupation (%) sur les trois derniers mois (novembre à janvier)

	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011 (points)
0 à 2 étoiles	65,6	70,0	73,0	3,0
3 étoiles	64,0	70,0	72,5	2,5
4 et 5 étoiles	62,0	77,0	75,0	-2,0
Nord-Est	59,0	64,0	67,0	3,0
Ouest	71,0	79,0	79,0	0,0
Sud	57,0	64,0	68,0	4,0
Ensemble	64,1	71,2	73,2	2,0

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

Pour en savoir plus :

Les historiques complets de ces données sont librement téléchargeable sous http://www.insee.fr/fr/regions/reunion/default.asp?page=publications/infos_rapides/hot.htm

Méthode et définitions

L'enquête sur la fréquentation hôtelière est effectuée depuis 1972 à La Réunion. Elle concerne tous les établissements classés. Depuis janvier 2004, le département a intégré l'application nationale de l'enquête de fréquentation hôtelière.

Le **taux d'occupation** est calculé pour chaque mois par le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres ouvertes à la location.

Les **nuitées** sont le total des nuits passées par les clients dans les établissements hôteliers. Elles prennent en compte le nombre de personnes hébergées et leur durée de séjour.

1 nuitée = 1 personne x 1 nuit.